****

**La Mutualité Française et l’ADOM organisent le 7 novembre une matinée ayant pour thème : « Les nouveaux échanges entre les mutuelles et les entreprises ».**

Cette matinée se déroulera dans les locaux de la FNMF de 9h30 à  12h30, 255 rue de Vaugirard, à Paris. Réservez d’ores et déjà cette date sur votre agenda.

*Depuis 2016, de nombreux projets font évoluer les échanges entre les entreprises et les mutuelles (DSN, gestion des ordres de paiement, paiement des indemnités journalières). Ces projets sont soit imposés par la réglementation soit mis en œuvre en inter-complémentaire. Les organismes les ayant déjà mis en œuvre utilisent ces services comme une nouvelle offre de service, leur donnant un réel avantage concurrentiel. Ces projets impactent également les relations entre les mutuelles et leurs délégataires de gestion (ou courtiers) en parallèle de Solvabilité 2.*

*Tous ces projets ont en commun d’impacter fortement les systèmes d’information des mutuelles et leur organisation. Cette matinée sera l’occasion de faire le point sur les évolutions nécessaires dans les mutuelles et sur les impacts de la dernière réforme attendue : la mise en place du prélèvement à la source.*

*Information et inscription :* [*www.asso-adom.fr*](http://www.asso-adom.fr)